

Fiche technique

PYROPLAST - HW

Produit ignifuge intumescent conforme à la norme DIN 4102 rendant le bois massif ou les matériaux dérivés du bois difficilement inflammables à l'intérieur

Domaines d'application	Structures intérieures en bois - charpente de comble, revêtements muraux, plafonds en bois massif, panneaux isolants et panneaux de particules, contre-plaqué d'une épaisseur ≥ 12 mm. Exemples: écoles, casernes, hôpitaux, salles de réunions, restaurants, entrepôts, etc. pyroplast-HW ne convient pas pour le traitement des bois soumis à des sollicitations mécaniques (p. ex. portes, armoires, planchers) ou exposés en permanence à une humidité relative supérieure à 70%.						
Autorisations	Autorisation-no. Z-PA-III 3.15 incolore Z-PA-III 3.60 blanc						
Présentation	bidons de 5 kg et 25 kg						
Couleur	incolore, blanc						
Action	Le système pyroplast-HW développe sous l'action du feu et de la chaleur une couche isolante microporeuse (meringue) qui protège la surface du bois de la chaleur. Le système ignifuge est efficace pendant des années si il est appliqué selon les instructions. La formation éventuelle de fendillements n'affecte pas l'effet de l'ignifugation.						
Méthodes d'application	par badigeonnage, au rouleau, au pistolet						
Consommation	<table><tr><td rowspan="2">bois massif et contreplaqué ≥ 12 mm</td><td>Incolore 350 g/m²</td><td>blanc 400 g/m²</td></tr><tr><td>panneaux de particules ≥ 12 mm</td><td>420 g/m²</td><td>450 g/m²</td></tr></table>	bois massif et contreplaqué ≥ 12 mm	Incolore 350 g/m ²	blanc 400 g/m ²	panneaux de particules ≥ 12 mm	420 g/m ²	450 g/m ²
bois massif et contreplaqué ≥ 12 mm	Incolore 350 g/m ²		blanc 400 g/m ²				
	panneaux de particules ≥ 12 mm	420 g/m ²	450 g/m ²				
Préparation de la surface	La surface doit être sèche, propre, dégraissée et						

	<p>dépoussiérée, sans traces de cire ou de résine. Les anciens vernis ou peintures doivent être décapés.</p> <p>Consulter notre service technique si le produit doit être appliqué sur d'anciennes couches de peinture bien adhérentes.</p>												
Traitement préalable avec des produits de protection du bois	<p>Si une protection insecticide et/ou fongicide du bois est nécessaire, nous recommandons un traitement préalable avec un produit de protection Impral/Impralit. Pour tout renseignement consulter notre service technique.</p>												
Indications d'application	<p>Bien remuer avant l'emploi. Lors de l'application, la température ambiante doit être supérieure à +10°C et l'humidité relative inférieure à 70 %.</p> <p>Le produit est légèrement thixotrope.</p> <p>Bien mélanger avant emploi.</p> <p>Au pistolet: Procédé airless ou haute pression.</p> <p>Valeurs recommandées:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Procédé</th> <th>dimension de la buse mm</th> <th>pression bar</th> <th>passes croisées</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>haute pression</td> <td>1,8 - 2,5</td> <td>3,5 -4,0</td> <td>1 - 2</td> </tr> <tr> <td>airless</td> <td>0,013-0,015 inches</td> <td>150</td> <td>1 - 2</td> </tr> </tbody> </table>	Procédé	dimension de la buse mm	pression bar	passes croisées	haute pression	1,8 - 2,5	3,5 -4,0	1 - 2	airless	0,013-0,015 inches	150	1 - 2
Procédé	dimension de la buse mm	pression bar	passes croisées										
haute pression	1,8 - 2,5	3,5 -4,0	1 - 2										
airless	0,013-0,015 inches	150	1 - 2										
Nettoyage des outils	<p>Nettoyer les restes de pyroplast-HW avec de l'eau et les restes de pyroplast- HW top avec du White-Spirit.</p>												
Temps de séchage	<p>Hors poussière après 6 h à une température de 20°C et une humidité relative de 60 %.</p>												
Finition	<p>Appliquer pyroplast-finition sur les parties visibles pour protéger le système ignifuge contre l'usure, le salissement et l'humidité momentanée et pour obtenir une surface décorative. Le produit intumescent et la couche de finition constituent un ensemble approuvé. Ne jamais appliquer d'autres finitions.</p> <p>Consommation : min. 60 g/m² Disponible en finition mate ou satinée.</p> <p>Respecter un temps de séchage de min. 2 jours entre la couche ignifuge et la couche de finition.</p> <p>Lors de l'application, la température ambiante doit être supérieure à 10°C et l'humidité relative inférieure à 70 %.</p>												
Point éclair	<p>Néant</p>												

Densité	incolore : ca. 1,35 g/cm ³ à +20°C blanc : ca. 1,39 g/cm ³ à +20°C
Remarques	pyroplast-HW est une peinture technique qui ne peut être comparée à une finition de type conventionnel. Selon la nature du support, un léger trouble ou des fendillements peuvent apparaître (particulièrement sur des couches de fond foncées). Cela n'affecte pas l'efficacité du produit.
Informations réglementaires	Selon les directives CEE 91/155/EWG le produit n'est pas classé comme dangereux.
Sécurité du travail	Pendant l'usage respecter les prescriptions pour la sécurité du travail et la protection contre les accidents. L'autorisation et la fiche technique doivent être présentes sur le chantier. Avant de manger et après chaque utilisation, bien se laver les mains et le visage. Pendant l'utilisation, protéger le visage, les mains et les yeux (crème de protection non grasse, gants en caoutchouc et des lunettes de protection). Protéger les commutateurs et les installations électriques pour éviter un court circuit. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants. .
Stockage/transport	Minimum 12 mois à l'abri du gel. Protéger contre le gel, aussi pendant le transport. Bien refermer les bidons entamés. Stockage dans les bidons d'origine, à manipuler par des personnes compétentes. VbF: néant ; RID/ADR : néant
Protection de l'environnement	Ne pas déverser le produit sur le sol, dans l'eau ou dans les canalisations.
<p>Le travail avec les produits ignifuges ne peut être exécuté que par des personnes qualifiées.</p> <p>Cette fiche technique vous est donnée à titre d'information. Ces données sont fondées sur l'expérience acquise par les recherches et la pratique. Etant donné le grand nombre d'applications, nous déclinons toute responsabilité pour les cas particuliers. Veuillez vous adresser à notre service technique pour tout renseignement complémentaire. Toute convention doit être confirmée par écrit.</p>	